

# Madame Kuster, vous ne devez pas voter la loi sur le passe vaccinal



**Lettre ouverte à Mme la députée LR de la 4<sup>e</sup> circonscription de Paris, Brigitte Kuster.**

Madame Kuster,

Vous vous apprêtez à voter une loi sur un **passe dit "vaccinal"**, tyrannisant à outrance une population déjà très choquée par votre précédent vote d'un passe dit "sanitaire", qui, en réalité, est une insanité, avec **un chantage inadmissible à la vie sociale, accompagné de son lot de mesures coercitives.**

En étant dans l'opposition, vous devriez, au contraire, exercer votre métier de manière à **réguler le délire autoritaire qui accable le peuple français** depuis presque deux ans, le cirque sans fin de guignols qui tournent en boucle sur

des mesures inadaptées et cruelles (culpabilisations honteuses, masques étouffants, tests douloureux, injections dangereuses...).

Au lieu de vous battre contre des lois inacceptables, vous avez, cet été, signé un blanc-seing à LaREM qui vous propose des lois toujours plus inefficaces et liberticides, lois qui par ailleurs désorganisent toute la société (masques dehors en plein vent, passe vaccinal pour travailler, absentéisme des "cas contacts de cas contact", course pour faire un test et prendre un train le même jour, librairies déclarées "non essentielles", j'en passe et des meilleures ...). Cela serait risible si c'était "un film sans fin", comme le dit Castex. Malheureusement, avec **l'augmentation des pathologies psychiatriques** chez les enfants, comme chez les adultes, ça n'a rien de drôle.

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/psy/consequences-psychiatriques-de-la-pandemie-de-la-covid-19-chez-lenfant-et-ladolescent>

Vous avez décidé, en votant en faveur du passe "sanitaire", **de trier les gens sur leur choix de se faire injecter, ou non, des substances insuffisamment testées**, et qui ont déjà fait beaucoup de dégâts, notamment chez les jeunes. **En votant le "passe sanitaire", vous avez monté les gens les uns contre les autres**. Il est vrai que vous n'êtes pas seuls, les LR, à avoir voté ces règles incroyables qui divisent la société au lieu de l'unir, puisqu'avec le PS, le PC, les Verts, et bien sûr LaREM, vous devez vous tenir chaud, entre députés obéissants...

Certaines personnes, grâce à vous, ont juste le droit de survivre, mais **dans un tel état de dépression et de colère**, face à ce chantage et à cette maltraitance sans queue ni tête qui leur interdit toute activité sociale, que ça encourage l'explosion sociale. **Vous venez de vous en prendre à leurs enfants**, et vous n'avez pas l'air de bien comprendre dans quel

guêpier vous vous êtes fourrée, comme, par exemple, avec Oliv  
Oliv :

<https://www.youtube.com/watch?v=kUW8rfzz6ng>

<https://www.youtube.com/watch?v=kUW8rfzz6ng>



Depuis le 27 décembre, Castex vous propose un projet de loi, à voter en janvier :

– **il ne faudra plus boire debout ( ???), ni pendant qu'on fait du sport ( ???), ni pendant un voyage ( ???).** Comme on n'a pas le détail, on ne sait pas si on peut encore jouer du piano debout ? C'est d'un ridicule achevé ! En tout cas, nul doute que cette mesure déplacée va réduire grandement les arrivées à l'hôpital, avec tous les gens qui vont tomber dans les pommes pendant un Paris-Nice. **Après "ne plus respirer", "ne plus boire" vous paraît utile pour rester en bonne santé ? Et vous allez voter ça ?**

Pour prendre le train, ou se rendre dans d'autres endroits fréquentés, **il faudra avoir un passe vaccinal mais être potentiellement contaminant, au lieu d'un test négatif pour être sûr de ne pas l'être.** Va comprendre ! Et vous aller voter ça ?

J'imagine que vous allez signer, à nouveau, comme au mois d'août, ces pitreries, les yeux fermés ? À quand la relève des soignants des hôpitaux par les soignants de l'armée ? À quand

l'augmentation des lits, au lieu de leur baisse ? **À quand l'autorisation aux médecins de prescrire des soins**, ce qui paraît la base en cas de maladie ?

Vos décisions en matière sanitaire ne reposent sur aucun fondement scientifique.

Si j'étais vous, j'écouterais un des pionniers de la recherche sur l'ARN, au sujet des **risques de la vaccination ARNm en dessous de 40 ans** :

<https://crowdbunker.com/v/BZvuIkk2BB>

<https://crowdbunker.com/v/BZvuIkk2BB>

Un article paru début 2021 compare les chiffres de l'INSEE, sur l'excédent de mortalité en 2020, à la moyenne des 2 années précédentes. Il y a eu environ 56 000 **décès supplémentaires, mais uniquement sur la tranche au-dessus de 65 ans**. Si on totalise les décès **sur les tranches de 0 à 65 ans**, on arrive à... **77 morts de moins en 2020 que la moyenne des années 2018-2019**. La seule chose qui a changé est la Covid-19. Tu parles d'une pandémie ! Voir le graphique 6, dans l'article ci-dessous :

[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/22/coronavirus-age-sexe-departement-la-hausse-de-la-mortalite-francaise-en-sept-graphiques\\_6040465\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/22/coronavirus-age-sexe-departement-la-hausse-de-la-mortalite-francaise-en-sept-graphiques_6040465_4355770.html)

Or les gens touchés par les lois absurdes que vous avez votées sont justement ceux qui ne risquent pas grand-chose, et qui ont en dessous de 65 ans ! Ce sont eux que vous avez successivement empêchés, l'an dernier, d'aller et venir, de faire du sport ou des études, de travailler, et d'avoir une vie sociale, voire de respirer (pour rester en bonne santé, il paraît !).

Le responsable des ARS, Bruno Salomon, a annoncé, l'année dernière, des chiffres quotidiens pour terroriser la

population, et la pousser à consommer des produits dangereux, comme le Remdésivir, puis les prétendus “vaccins” à ARNm, insuffisamment testés.

Les produits qui soignent, comme l’hydroxychloroquine, l’Azithromycine et l’Ivermectine, ont, eux, été successivement interdits. On a vu comment de fausses études ont paru sur l’hydroxychloroquine, dans la revue médicale “The Lancet”, et dans la revue “the New England Journal Of Medecine”, de manière à la discréditer.

[https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/06/04/hydroxychloroquine-trois-auteurs-de-l-etude-du-lancet-se-retractent\\_6041803\\_1650684.html](https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/06/04/hydroxychloroquine-trois-auteurs-de-l-etude-du-lancet-se-retractent_6041803_1650684.html)

Les personnes que je connais qui ont pris de l’Azithromycine pour se soigner s’en sont très bien portées. Quant à l’Ivermectine, Pasteur a donné un avis favorable :

<https://www.pasteur.fr/fr/espace-presse/documents-presse/ivermectine-attenuation-symptomes-covid-19-modele-animal>

Les chiffres de l’INSEE ont été modifiés, toujours pour faire peur à la population. De janvier à décembre auparavant, les voilà désormais d’avril à mars, pour augmenter le nombre de décès. Qui ça arrange ?

Les chiffres de l’université John Hopkins permettaient de voir, par pays, les contaminations, les décès, et le nombre total de vaccinés. Voyant que plus on vaccinait, plus on mourrait, le nombre de vaccinations a été transformé, cet été, en nombre de vaccinations par mois ou par jour, pour qu’on ne puisse plus rien comparer. Qui ça arrange ? Désormais, lorsqu’on clique sur un pays, les graphiques apparaissent  $\frac{1}{2}$  seconde, puis les graphiques des USA reviennent à leur place. Qui ça arrange ? On a juste le temps de voir que le nombre de décès décroît en ce moment, en Afrique du Sud, avec le variant Omicron :

<https://coronavirus.jhu.edu/map.html>

Le nouveau variant **Omicron a fait l'effet d'un rhume à un ami, pourtant atteint du sida**. Comme ce variant est en train de remplacer l'autre, c'est une bonne nouvelle ! **Pourquoi précipiter ce vote qui devait avoir lieu fin janvier ?** Le gouvernement, sentant le vent tourner, ne sait plus quoi faire de ses doses, pour vouloir nous les injecter de force ?

Vous avez voté l'obligation de présenter un document discriminatoire pour de nombreuses activités, en dépit de la loi contre la ségrégation sur l'état de santé, votée par vos prédécesseurs (loi L1132-1 et suivants du Code du travail, et articles 225-1 et suivants du Code pénal). **"Toute discrimination sur l'état de santé est punissable d'une peine de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende, et cela tant pour les auteurs que pour les complices"**. Vous ne vous sentez pas un peu complice ? **En autorisant le passe vaccinal, vous serez tout à fait coupable !**

Trouvez-vous normal de justifier de notre état de santé pour pouvoir entrer aux urgences d'un hôpital, comme c'est arrivé à mon frère ? Trouvez-vous normal que je ne puisse plus prendre un train pour rejoindre mon mari aux Pays-Bas ? Trouvez-vous normal que les décisions soient prises dans le secret d'un Conseil de défense, sans concertation avec les députés à qui Olivier Véran demande de rentrer chez eux s'ils ne veulent pas voter ses lois ? Trouvez-vous normal que nos policiers soient affectés à vérifier si les clients des bars sont assis ou debout, et qu'ils dérangent les gens en plein repas pour leur demander un passe ? **Il me semblait qu'ils avaient beaucoup plus urgent à régler, non ?**

Notre démocratie vous paraît vraiment si bien-portante que vous validiez systématiquement les projets de lois qu'on vous met sous les yeux, quelles que soient leurs conséquences ?

Le passe sanitaire, supposé réduire les contaminations par je

ne sais quel miracle, n'a pas atteint son but, puisque grâce aux cobayes Pfizer, plus ou moins contraints, qui n'ont pas été testés avant de se rendre dans des endroits très fréquentés, forts de leur passe, la Covid a continué à se répandre. Le passe vaccinal sera de la même eau, puisque seuls les contaminants potentiels pourront se rendre dans les lieux très fréquentés. Quel intérêt ? Qu'est-ce que ça apporte de plus ?

Vous avez modifié le Code du travail, de fait, en votant une loi pour **suspendre sans salaire les soignants non injectés, ce qui a désorganisé complètement les services de soins, en plus d'empêcher les salariés de payer leurs factures et de manger.** Comble de l'absurdité, ces soignants que l'on a applaudis l'an dernier sont devenus des parias cette année, alors qu'ils sont toujours dans le même état.

Avant d'aller plus avant dans l'ignominie, si j'étais vous, je méditerais sur notre devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

**Ce régime de privation de libertés que vous nous imposez est indigne d'une démocratie.** Si j'étais vous, je favoriserais la liberté de respirer, d'aller et venir, d'avoir une vie sociale, et même la liberté d'expression, fortement mise à mal par cette tyrannie, **où les opposants politiques sont tout d'un coup devenus "complotistes", voire "antisémites"...** où les procès et les amendes pleuvent sur des gens qui ne font que s'indigner, dans les manifestations, de ce qu'on leur fait subir.

Si j'étais vous, je respecterais l'égalité de traitement entre vaccinés et non vaccinés, pour les activités culturelles, sportives, et la scolarité.

Si j'étais vous, je traiterais avec la même fraternité les injectés et les autres, en donnant le libre accès aux soins à tous.

Mais je ne suis pas vous, c'est pourquoi je ne peux que vous

demander de voter, cette fois, contre les nouvelles lois Castex, dans un meilleur souci de la santé physique et psychique de tous, et en rassemblant la population au lieu de la diviser.

**Marie Dubois**